

**DEMOCRATIE, CROISSANCE ET
REPARTITION DES LIBERTES ENTRE RICHES
ET PAUVRES.**

David Kolacinski

Cahier N° 02.09.34

Septembre 2002

Centre de Recherche en Economie et Droit de l'ENergie – CREDEN

Université de Montpellier I

Faculté des Sciences Economiques

BP 9606

34 054 Montpellier Cedex France

Tel. : 33 (0)4 67 15 83 74

Fax. : 33 (0)4 67 15 84 04

e-mail : kola@sceco.univ-montp1.fr

« Mon ami, qui croit, que rien ne doit changer
Te crois-tu le droit de vivre et de penser en bourgeois
Si tu crois encore qu'il nous faut défendre
Un bonheur acquis au prix d'autres bonheurs
Si tu crois encore que c'est parce qu'ils ont tort
Que les gens te saluent plutôt que de te pendre »

Jacques Brel, « La Bastille »

« La finalité de l'étude de l'économie n'est pas d'acquérir
un ensemble de réponses toutes faites aux questions
économiques, mais d'apprendre à ne pas se laisser dupes
par les économistes. »

Joan Robinson

à Lynda, à Marie et à mes parents

Remerciements.

Les commentaires des professeurs Alain Euzéby et Jacques Percebois m'ont permis d'améliorer ce texte, et je les en remercie très vivement. Les lacunes encore présentes, ainsi que les opinions exprimées dans ce texte, n'engagent que ma seule responsabilité.

Démocratie, croissance et répartition des libertés entre riches et pauvres.

David KOLACINSKI*

La démocratie est reconnue, en général, comme une valeur en soi qui est associée au progrès de l'humanité. Elle a toutefois été malmenée par certains économistes qui l'ont réduite à une structure à seule valeur instrumentale. Pour eux, la question centrale repose sur l'identification de l'impact de cette structure sur la croissance économique. De ce fait, l'analyse porte souvent sur les défauts de la démocratie à cet égard et laisse penser que le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) est plus essentiel que le respect des droits de l'homme et de la démocratie.

Cette analyse, toutefois, semble découler essentiellement d'une définition des libertés qui peut paraître inadéquate et trompeuse. Il y a ainsi, d'un côté, les « libertés économiques » qui se réduisent aux libertés du commerce et des mouvements de capitaux et, d'un autre côté, les libertés civiles et civiques qui définissent la démocratie selon l'acception strictement *procédurale* retenue par les économistes¹.

Dans ce cadre, les libertés économiques se résument le plus souvent à la propriété privée sans restriction, la liberté des échanges et le maintien d'un système de marchés sans interférence. Ce qui implique, certes, l'Etat de droit (« the rule-of-law »), mais aussi une intervention et des dépenses étatiques minimales. Ainsi, pour Gwartney et alii², il est possible de dire que lorsque le gouvernement taxe une personne pour transférer des ressources à une autre, la première voit son « droit » à profiter des fruits de son travail violé ; cf. (de Haan et Sturm, 2000). De même, pour Milton Friedman (1991), toute forme de tarif douanier est une grave entorse aux libertés. Niskanen (1998), quant à lui, trouve inacceptable le peu de recours qu'ont les Américains face à l'extension des services sociaux qui sont, d'après lui, interdits par la Constitution des Etats-Unis ; par contre, les dépenses militaires inscrites dans cette même Constitution lui apparaissent, ainsi,

* ATER, CREDEN-LASER, Université de Montpellier I.

¹ Par exemple, Tavares et Wacziarg (2001, p. 1342) : « Nous définissons la démocratie en termes purement *procéduraux*, comme étant le corps de règles et de procédures qui régule le transfert du pouvoir politique et la libre expression du mécontentement à tous les niveaux de la vie publique. »

² James Gwartney, Charles Skipton et Robert Lawson, notamment, participent aux études des libertés économiques du Fraser Institute, parrainées par Milton Friedman. Dans le cadre du rapport 2001, l'index de liberté économique qu'ils définissent prend en compte sept facteurs : la taille du gouvernement, la structure légale assurant la protection des droits de propriété, l'accès à une monnaie sûre, la liberté de commercer avec des étrangers, la régulation des marchés financiers, la régulation des marchés du travail [le pluriel est des auteurs], la liberté du commerce (liberté de la concurrence) ; cf. Gwartney et alii (2001).

pleinement légitimes. Il y a là un rejet de l'Etat social (et non de l'Etat militaire) qui est récurrent dans l'ensemble du courant du « Public choice »³. Tout naturellement, ce rejet de l'intervention de l'Etat va peser sur l'extension de la démocratie qui va être jugée légèrement négative quant à son impact sur la croissance (Barro, 1994), (Tavares et Wacziarg, 2001). En effet, les libertés civiles favorisent, par leur extension, l'expression des populations les plus pauvres⁴, ce qui conduit l'Etat à mener plus d'opérations de redistribution des revenus, pénalisantes pour la croissance qui se nourrit des inégalités (Salmon, 1995)⁵. Ces *libertés politiques* – nous utiliserons ce terme, dans la suite de ce texte, pour résumer les libertés et droits civils, civiques et politiques – peuvent être définies par les droits de l'homme liés au fonctionnement de la démocratie : droit de vote, droit d'expression et liberté de la presse, liberté de mouvement et de résidence, liberté de pensée, de réunion et d'association, droit d'accès dans des conditions d'égalité aux fonctions publiques ; auxquels nous pouvons ajouter, dans une acception plus large, les libertés et droits syndicaux (comme le fait, par exemple, Joseph Stiglitz, 2000).

Cette caractérisation économique des libertés en deux groupes antagonistes nous semble quelque peu réductrice et, à certains égards, relativement fautive. Par exemple, en octroyant des libertés, dites économiques, à des « choses » (les capitaux et les marchandises) plutôt qu'à des êtres humains, les économistes réduisent d'autant la valeur des droits de l'homme mis en jeu. En outre, cette classification fait l'impasse sur les droits économiques, sociaux et culturels (par la suite : droits sociaux) qui sont, eux aussi, des libertés et des droits de l'homme. Or, les économistes qui réalisent ces études, considèrent plutôt ces droits sociaux comme des externalités négatives de la démocratie, comme des contraintes qui s'imposent aux libertés économiques. Dans ce cadre, les modèles qui testent la corrélation entre croissance et démocratie, peuvent se présenter sous une forme générale du type suivant :

$$G_{i,t} = \alpha_t + \beta(E_{i,t}) + \gamma(D_{i,t}) + \delta(E_{i,t} * D_{i,t}) + \varepsilon_{i,t} \quad (0)$$

³ Cf. (Rowley, 1993) pour les textes essentiels de ce courant. Pour un aspect critique, cf. (Girard, 1998).

⁴ Cf. (Downs, 1957), notamment ; voir aussi Tavares et Wacziarg (2001, p. 1344) qui précisent que la démocratie se caractérise comme un système politique qui : 1. ajoute la voix du grand nombre des pauvres à celle des peu nombreux riches ; 2. réduit la nature discrétionnaire du pouvoir.

⁵ Salmon conduit une analyse quelque peu divergente du courant orthodoxe ; notamment, il indique comment, dans une démocratie plus développée, la contestation liée aux problèmes économiques peut forcer l'Etat à prendre des mesures pour revaloriser le taux de croissance. Nous ajouterons qu'il est d'ailleurs clair, le cas argentin l'illustrant aujourd'hui (décembre 2001 et ses suites), que la contestation vient avant tout des pauvres et s'oppose aux libertés économiques (privatisation, libéralisation des mouvements de capitaux, etc.).

Où i sont les nations prises en compte ; t la période de temps retenue ; G la croissance réelle du PIB par tête ; E est une variable susceptible d'influencer la croissance (le taux d'intérêt, l'éducation, etc.) ; D une estimation du degré de démocratie atteint, généralement mesuré par les indices de libertés politiques du Fraser Institute ou de la Freedom House ; et ε le terme d'erreur⁶. Le problème que nous pose ce genre de formalisation est double : tout d'abord, nous avons du mal à percevoir l'utilité finale de ce genre d'analyse, susceptible de justifier la pire des dictatures (par exemple, le Chili de Pinochet qui a été défendu par Barro et Friedman, notamment). Ensuite, il nous semble que l'équation est incorrecte, en ce sens que G devrait plutôt figurer de l'autre côté. En effet, la croissance économique ne doit pas être envisagée comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen au service d'autres fins dont le respect des droits de l'homme⁷. En inscrivant notre propre démarche dans le cadre de l'humanisme scientifique à la Perroux, nous pensons donc qu'il conviendrait de s'interroger davantage sur l'impact de la croissance sur le développement de la démocratie et des droits de l'homme⁸.

Pour affiner cette réflexion, d'un point de vue théorique dans un premier temps⁹, nous analysons ici les libertés comme des « biens personnels » à la manière de Dan Usher (2001), « biens » dont l'existence et la valeur sont strictement dépendantes de la personne qui les consomme (Usher étudie ainsi le cas de l'espérance de vie). Nous construisons ainsi une modélisation utilitariste standard, afin d'indiquer les différences d'impact des libertés sur les riches et sur les pauvres. Suite à cette approche pourtant standard, nous pouvons tenir des conclusions plus générales sur le rôle de la démocratie en économie et défendre

⁶ Cette équation simplifiée s'inspire des démarches à la Easterly et Levine. Bluedorn (2001), prend ce genre d'équation pour examiner l'impact de la diversité ethnique d'un pays sur la croissance ; $\beta(E_{i,t})$ serait alors l'impact de cette diversité, $\gamma(D_{i,t})$ serait l'impact de la démocratie, et $\alpha(E_{i,t} \cdot D_{i,t})$ serait l'impact des deux facteurs l'un par rapport à l'autre. Ses conclusions sont que, prises séparément, la diversité ethnique et la démocratie ont un impact négatif sur la croissance, mais que la démocratie peut réduire l'impact négatif de la diversité ethnique, à travers le troisième terme ; cependant, l'extension de la démocratie ne peut avoir un impact positif sur la croissance que si la diversité ethnique est suffisamment forte pour la justifier.

⁷ Par « respect des droits de l'homme » (ou respect des libertés) nous entendons l'ensemble défini par les organes des Nations-Unies quant aux devoirs des Etats et des autres parties prenantes : respect (obligations négatives), protection (contre les violations par des tiers), réalisation (obligations positives), cette dernière comprenant les trois termes : faciliter, procurer et promouvoir ; cf. (Commission des droits de l'homme, 2002, p. 12).

⁸ Ce qui a été partiellement réalisé par des politologues qui montrent notamment que la croissance économique n'a pas d'influence significative sur les droits de l'homme, cf. (Milner, 2001), (Milner, Poe et Leblang, 1999). D'autres travaux récents inversent aussi la logique économique, mais ils restent encore marginaux ; voir par exemple (Burkhart, 2000), (Fedderke, 2001) et (Minier, 1998).

⁹ Non dénué, pour autant, d'influences empiriques ; nous nous inspirons notamment des travaux suivants – outre ceux déjà cités : (Foner, 1998), (Hirsch, 1991), (Moulier-Boutang, 1998), (Pei et Adesnik, 2000), (Revue économique, 1989), (Servet, 1989), (Wright, 1999) ; voir aussi (Kolacinski, 2002, ch. III et IV).

une vision alternative du développement et du lien entre croissance et démocratie. Notre but est donc de montrer qu'il est possible, à partir d'outils d'analyses proches de ceux des auteurs dont nous contestons les hypothèses et les résultats, de construire une prise en compte des droits de l'homme en économie. Une prise en compte cohérente qui replace la croissance dans son rôle de moyen plutôt que de fin, et qui permet ainsi d'envisager le renouvellement du paradigme du développement¹⁰.

Pour ce faire, notre propos se décompose en cinq étapes : 1/ nous procédons d'abord à une présentation des « biens personnels » reprenant pour partie la démarche de Dan Usher (2001) ; 2/ nous introduisons ensuite les libertés politiques comme bien personnel, afin d'expliquer notre analyse et de définir les premières implications de celles-ci ; 3/ nous définissons les libertés économiques comme bien personnel et nous étudions les implications que l'on peut en tirer ; 4/ nous introduisons les droits sociaux, notamment à travers la redistribution des revenus, pour 5/ tirer les conséquences d'une telle analyse sur la relation entre démocratie et croissance, conséquences qui conduisent à des conclusions qui divergent de celles des précédents travaux sur ce thème.

I. Présentation des biens personnels.

La structure de base de notre modèle reprend celle de la maximisation de l'utilité du consommateur. Supposons qu'il y ait deux biens, le savon s et le fromage f . Notons que l'on pourrait considérer un bien de consommation s et un bien d'investissement f ; nous n'effectuerons pas d'analyse poussée sur cette distinction, car il ne s'agit pas d'observer la distinction entre « capitalistes » et « ouvriers », mais la distinction globale entre riches et pauvres. Sinon, il serait possible de supposer que les riches achètent structurellement plus de f que de s , mais nos résultats n'en seraient pas modifiés pour autant. La personne i va répartir son revenu y^i entre la consommation de q_s et de q_f quantités des deux biens, afin de maximiser sa fonction d'utilité, $u^i(q_s, q_f)$. Les prix des biens étant P_s et P_f , on obtient l'équation suivante :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f) \quad \text{sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f \quad (1)$$

¹⁰ Ce dernier devant mettre l'accent sur l'accroissement de la capacité des personnes et des sociétés à prendre en main leurs destinées. A cet égard, nous suivons notamment les approches de François Perroux (1981), Amartya Sen (2000) et Joseph Stiglitz (1998), ainsi que la démarche du PNUD (1997 ; 2000).

Ici, y^i , P_s et P_f sont exogènes, et le taux marginal de substitution des deux biens est identique pour les riches comme pour les pauvres :

$$(\partial u^i / \partial q_s) / (\partial u^i / \partial q_f) = P_s / P_f \quad (2)$$

Les biens personnels sont d'un ordre différent. Ils sont de plusieurs types, comme le loisir, l'espérance de vie, la réputation, etc. Nous pouvons déjà remarquer que, dans une certaine mesure, ces biens recourent des notions telles que les « coûts de l'homme » de François Perroux et les « capacités » d'Amartya Sen. Il s'agit, en effet, de biens attachés à la personne humaine et qui ne peuvent pas s'évaluer clairement sur un marché. Ce sont des biens dont la valeur varie d'une personne à l'autre en fonction des caractéristiques propres de chacune d'elle et de son évaluation personnelle de ces biens. Dan Usher prend le cas de l'espérance de vie et montre qu'une approche en termes utilitaristes et de calcul coûts-bénéfices n'est pas pertinente en la matière, les « droits civils » l'étant davantage¹¹. Nous voulons, pour notre part, envisager les libertés comme des biens personnels et voir l'impact d'une telle analyse sur l'étude théorique de la relation croissance/démocratie.

Mais avant, nous pouvons préciser la teneur d'un bien personnel, en reprenant l'exemple du « loisir ». Par analogie, il nous permettra d'introduire plus facilement les libertés dans ce contexte. Supposons tout d'abord que les personnes soient différemment dotées en compétences et, plus généralement, qu'elles aient acquis une expérience différente qui influence leur salaire (rémunération à la productivité marginale ou à l'ancienneté, par exemple). Une personne avec l'expérience x reçoit le salaire W_x ce qui donne la contrainte de budget suivante où R est le nombre d'heures de loisir et de repos :

$$y^i = (24 - R) W_x = P_s q_s + P_f q_f \quad (3)$$

La personne i doit alors maximiser sa fonction d'utilité $u^i(q_s, q_f, R)$, avec une contrainte budgétaire de la forme :

$$z^i \equiv 24 W_x = W_x R + P_s q_s + P_f q_f \quad (4)$$

¹¹ Le propos d'Usher consiste à montrer que, les riches dépensant plus pour augmenter leur espérance de vie (en soins, en voitures mieux équipées et donc plus sûres, etc.), ont une « valeur de vie » plus importante que les pauvres qui, dépensant moins, considèrent donc que leur vie à moins de valeur. Cette constatation entraîne des conclusions inacceptables et amène à promouvoir un critère de « droits civils » basé sur l'égalité en soi de chaque vie humaine. L'utilitarisme soulève d'autres problèmes quant à la prise en compte des droits

Où z^i est son « revenu potentiel total », et où les prix P_s et P_f sont exogènes. Ce qui donne le système suivant :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, R) \quad \text{sous contrainte : } z^i = P_s q_s + P_f q_f + W_x R \quad (5)$$

Ce que l'on voit à travers cet exemple, c'est que les biens personnels ont une valeur qui varie d'une personne à l'autre. Dans le cas présent, une heure de loisir est dépendante de la valeur de W_x , c'est-à-dire du manque à gagner, mais aussi et surtout, de l'expérience de la personne dont dépend son salaire. La valeur du bien personnel dépend des caractéristiques propres de la personne et de l'évaluation qu'elle va elle-même faire de la valeur de ce bien.

Les libertés politiques peuvent être inscrites dans ce cadre, comme nous allons le montrer maintenant.

II. Les libertés politiques comme biens personnels.

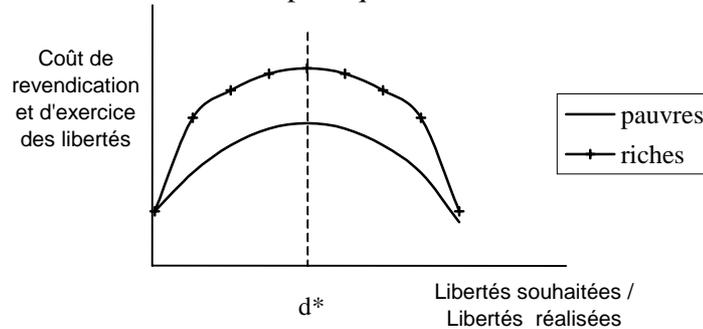
Supposons que d soit le niveau de libertés politiques souhaitées par la personne i et que $M(d)$ soit le coût pour cette personne de la revendication ou de la défense de ces libertés, coût qui lui assure d ou, du moins, une utilité équivalente. En effet, toute la difficulté réside dans le fait que, en l'absence de libertés, le coût nécessaire sera élevé et n'entraînera pas forcément le respect des libertés, alors même qu'il donnera une certaine utilité à la personne. Nous pouvons, à cet égard, reprendre les propos d'Albert Hirschman qui montre que le bénéfice personnel résultant de l'action collective entreprise n'est pas seulement le résultat obtenu, mais aussi l'effort fourni qui entre directement dans l'utilité de la personne (Hirschman, 1982, p. 150)¹². De plus, en partant d'un état dictatorial avec un niveau zéro de libertés politiques, les coûts, c'est-à-dire $M(d)$, sont parfaitement révélés puisqu'ils sont exprimés par les sanctions et les pertes directes qui découlent des actions entreprises contre le pouvoir. Dans ces circonstances, il y a une utilité d surévaluée puisque même si la personne se retrouve en prison, elle entreprendra son action, donnant une valeur forte à d qui se traduit par une utilité virtuelle élevée. Nous excluons ici la désutilité infinie

de l'homme, problèmes que nous laisserons de côté ici, cf. (Demuijnck, 1998), (Gamel, 1999), (Kolacinski, 2002, ch. II).

¹² Notons, en outre, que le loisir R est nécessaire pour accomplir la revendication de d , ce qui peut impliquer la remise en cause de la logique des équations 3 à 5. Cependant, cette considération dépasse le cadre du présent essai et nous la laisserons donc de côté.

liée au décès de la personne, par exemple. Nous pouvons noter en revanche que, dans certains cas, la mort elle-même peut être contrebalancée par un gain escompté en utilité, réelle ou imaginaire, comme dans le cas des « martyrs » volontaires.

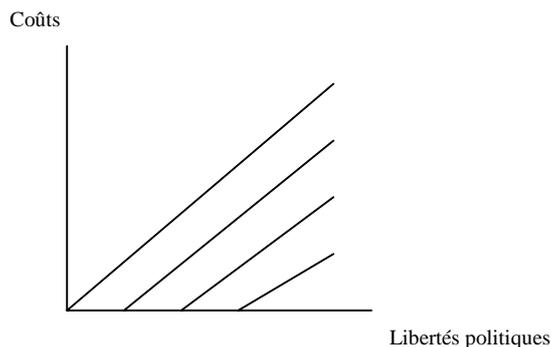
Figure 1 : Coût de la défense des libertés politiques



Comme l'illustre la figure 1, le coût de la revendication des libertés politiques est plus élevé pour les riches que pour les pauvres¹³. En première approximation, il est assez facile de comprendre que les coûts liés à la défense des libertés politiques dans une société dictatoriale sont plus élevés pour les riches qui s'y engagent que pour les pauvres, car les

¹³ Il nous faut faire, ici, une parenthèse pour préciser que la courbe présentée dans la figure 1 est une forme simplifiée d'une relation qui se base sur deux éléments différents : les droits souhaités et revendiqués à l'instant t , et les droits effectifs à ce même instant t . Une autre représentation partielle de cette relation peut s'appuyer sur les courbes définies pour chaque niveau de respect des droits ; elle aurait une forme de ce type :

Figure 1bis : Coûts proportionnels de la revendication des libertés politiques.



Dans la figure 1bis, chaque droite est associée à un niveau de libertés en vigueur, son point de départ en abscisse, alors que son point le plus élevé représente le coût de la revendication du niveau maximal de libertés réalisables, compte tenu que l'on se situe toujours au niveau initial indiqué par l'abscisse de départ.

Par ailleurs, la forme stylisée de la figure 1 se base sur un ensemble d'hypothèses et sur des données empiriques, notamment la théorie du « plus de meurtres au milieu ». Cette dernière, basée pour partie sur des études statistiques concernant les années 1980-1990, part de la constatation que la progression de la démocratie s'est accompagnée d'une plus grande répression, ce qui signifie qu'une démocratie partielle peut se révéler davantage répressive que les régimes dictatoriaux qu'elle s'efforce d'amender, cf. (Fein, 1995) et (Milner, Poe et Leblang, 1999).

seconds n'ont « rien » à perdre, là où les riches ont leur statut et leur richesse en jeu. Tout comme le loisir a un coût plus élevé pour ceux qui ont des hauts salaires, la prise de risque liée à l'opposition au régime a des conséquences matérielles bien plus fortes pour les possédants que pour les pauvres. Nous noterons, en outre, que dans une société qui a un degré zéro de libertés politiques, il existe un coût irréductible pour tous qui pèse sur l'utilité totale disponible. Ce coût est lié aux limites générales qu'impose ce type de régime, ainsi qu'à l'empiétement qu'il exerce mécaniquement sur la vie privée des personnes. De même, il y a un coût minimal dans une société très démocratique qui est lié aux devoirs minimaux du citoyen, par exemple la participation au vote. Nous noterons que ces coûts restent faibles, notamment parce que, comme l'expliquait François Perroux, à mesure que les droits sont garantis, leur entretien est de moins en moins coûteux. Quant à d^* , il représente le point où les libertés politiques sont suffisamment développées pour permettre une réduction des coûts de leur développement. Autrement dit, nous supposons qu'en réponse à la revendication, un régime autoritaire commencera par être très hostile, laissant d à l'état virtuel, puis que, soit il fera quelques concessions, soit il y aura une révolution avec les coûts qu'elle implique, qui réalisera dans les faits un niveau d^* , comme l'a fait la Révolution française. Quoiqu'il en soit, nous avons, avec d un bien personnel, le système suivant :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d) \quad \text{sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) \quad (6)$$

D'où deux constatations :

Tout d'abord, il est possible d'observer que, puisque les riches ont un $M(d)$ supérieur à celui des pauvres, ils devraient avoir un d supérieur dans leur utilité totale. Par analogie avec l'analyse de la valeur de la vie que conduit Usher, nous pouvons donc conclure que le suffrage censitaire ou tout autre arrangement accordant plus de droits aux riches, est souhaitable d'un point de vue utilitariste, puisque les riches accordent plus de valeurs aux droits que les pauvres. Ce raisonnement se heurte toutefois à deux objections : d'abord, du point de vue empirique, les riches sont-ils ceux qui vont manifester contre le Pouvoir et réclamer le respect des libertés politiques ? Il est possible d'en douter. Ensuite, les droits de l'homme n'ayant de sens que parce qu'ils sont reconnus à tous, le critère ne peut être entièrement celui de l'utilité.

Deuxième point, lorsque d est maximal, c'est-à-dire lorsque la démocratie est pleinement développée, les coûts $M(d)$ baissent, car il ne s'agit plus que de coûts

d'entretien et non de coûts liés à la lutte et aux risques associés. Contrairement au point précédent qui pourrait impliquer un suffrage censitaire, nous avons ici la base d'une justification économique de l'extension rapide des libertés politiques : plus elles seront développées et plus elles accroîtront l'utilité de chaque personne, tout en exigeant moins d'investissement. Toutefois, ce point ne tient pas compte de l'interaction des libertés. Il ne prend donc pas en compte l'impact du progrès des libertés politiques et de la démocratie sur les libertés économiques, c'est-à-dire sur la croissance du PIB.

III. Les libertés économiques comme bien personnel.

Supposons à présent que α représente les libertés économiques au sens traditionnel des économistes. Les problèmes soulevés par sa prise en compte sont également complexes. Ainsi, si α influence le revenu de ceux qui en bénéficient le plus, il a également un impact sur le revenu de ceux qui sont dans l'incapacité d'exercer ces libertés. Le système général est le suivant :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, \alpha) \quad \text{sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + C(\alpha) \quad (7)$$

Avec $C(\alpha)$ le coût nécessaire à la reconnaissance des libertés économiques, qui peuvent inclure : des dépenses permettant le fonctionnement de la justice et des institutions de protection des biens (police, agents de sécurité privés, etc.)¹⁴ ; des frais divers liés aux investissements en bourse, etc.

Le problème de la prise en compte de l'influence de ces libertés sur le niveau de revenu, pourrait se résoudre en indiquant que y^i dépend de α : soit $y^i(\alpha) = P_s q_s + P_f q_f + C(\alpha)$. Mais il y a alors une difficulté qui se pose pour définir la fonction de contrainte et qui nous amène à faire un détour relativement inutile. En effet, il nous suffit, pour notre propos présent, de considérer que les différences de revenus liées à α sont ce qui entre directement dans l'utilité finale de la personne i . Par contre, reste le problème des coûts, $C(\alpha)$ qui sont fort différents d'une personne à l'autre, ce qui, *a priori*, est normal puisqu'il

¹⁴ Nous considérons qu'il y a un minimum d'imposition accepté par tous comme une dépense légitime pour garantir ces libertés ; cependant, il se peut aussi que cette dépense s'accroisse de manière moins volontaire, notamment pour les pauvres. Nous considérons, par la suite, que les impôts servant à garantir les libertés sont une contrainte budgétaire assimilable à un bien personnel puisque, en nous basant sur la théorie du « vote par les pieds », nous pouvons poser l'hypothèse que les personnes insatisfaites peuvent changer de résidence. Il y a toutefois une limite à cette hypothèse, dans le cas où les libertés politiques seraient faibles ou nulles, le droit à se déplacer librement étant alors limité. Cela entre, en fait, dans l'interaction entre libertés politiques et libertés économiques.

s'agit d'un bien personnel dont la valeur varie pour chaque personne. Cependant, il y a une différence essentielle avec le cas précédent des libertés politiques.

Ces dernières, telles que nous les avons représentées, sont susceptibles d'être identiques pour tous – un droit de vote est un droit de vote –, seules leurs valeurs variant d'une personne à une autre en fonction des ressources qu'elles sont prêtes à y consacrer. Par contre, les libertés économiques sont susceptibles de s'appliquer à tous de manière différente : la liberté d'exporter ses capitaux n'a pas le même sens pour les riches et pour les pauvres, alors même que cette liberté va entraîner des effets sur les membres de ces deux catégories. Autrement dit, dans l'utilité individuelle, α ne dépend pas uniquement des actions de la personne concernée, mais aussi des actions des autres personnes qui exercent ces libertés¹⁵. Il y a existence d'externalités positives et négatives. Nous avons alors deux systèmes différents :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, \alpha_p) \quad \text{sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + C_p(\alpha) \quad (8)$$

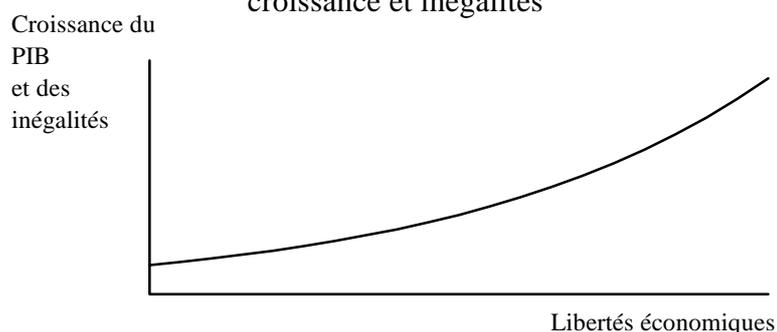
et

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, \alpha_r) \quad \text{sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + C_r(\alpha) \quad (9)$$

Où α_p et α_r sont respectivement les impacts des libertés économiques sur l'utilité des pauvres et des riches ; $C_p(\alpha)$ et $C_r(\alpha)$ sont respectivement les coûts liés à l'exercice des libertés économiques pour les pauvres et pour les riches. L'équation 8 correspond donc à la situation d'une personne pauvre et l'équation 9 à celle d'une personne riche.

¹⁵ Dans une certaine mesure, il est évident que les libertés politiques ont un impact d'un type similaire. Par exemple, le vote d'autrui influence le résultat du scrutin et a donc un impact potentiel sur mon propre bien-être. Nous excluons toutefois ce genre de mécanismes du cadre du présent papier.

Figure 2 : Lien entre libertés économiques, croissance et inégalités

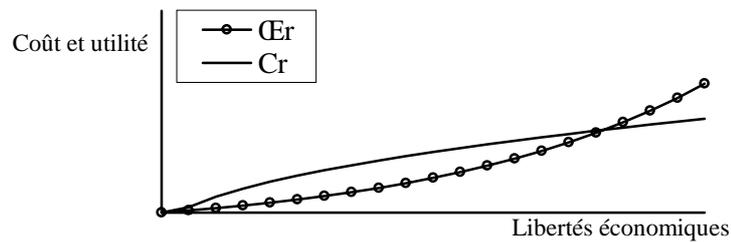


La différence entre les deux provient du fait que, conformément à certains travaux de référence sur cette question, peuvent être supposées, d'une part, une relation directe entre la mise en œuvre des libertés économiques et la croissance économique¹⁶ et, d'autre part, une relation au moins indirecte entre la croissance économique et la montée des inégalités¹⁷. Cette dernière relation reste d'ailleurs problématique puisqu'il convient de savoir ce qui vient en premier. Si les économistes considèrent souvent que les inégalités sont nécessaires à la croissance, n'est-ce pas aussi le mode de croissance qui va engendrer lui-même des inégalités si, se basant sur des libertés économiques telles que l'absence de tout contrôle étatique sur les mouvements de capitaux et l'absence de dépenses sociales de l'Etat, il crée de fait une opposition entre libertés économiques et redistribution ?

¹⁶ Cf. (Friedman, 1991) et (Gwartney et alii., 2001), entre autres.

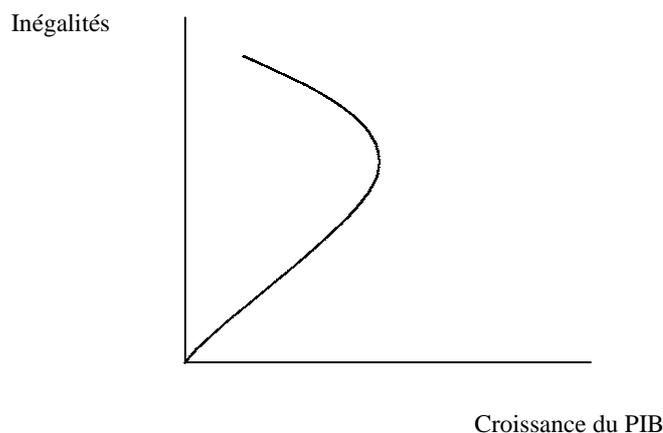
¹⁷ Cf. (Kuznets, 1955), (Persson et Tabellini, 1992), par exemple, et, sur des questions connexes, (Salmon, 1995). On peut également consulter la revue de littérature faite par David Kucera (2002). La célèbre courbe de Kuznets, en particulier, établit la relation inégalités/croissance sous la forme d'un U inversé qui signifie que les inégalités augmentent parallèlement à la croissance, jusqu'à ce qu'un niveau de développement suffisant soit atteint à partir duquel les inégalités vont baisser avec l'augmentation de la croissance. Notons toutefois que les arguments initiaux de Kuznets (1955) dépassent largement le réductionnisme que constitue la courbe en question. Deux points, en particulier, méritent d'être abordés ici. Tout d'abord, il adopte une position plutôt favorable à la démocratie, en montrant pour quoi et comment elle réduit les inégalités. Ce que l'on en a retenu par la suite, c'est que la démocratie pénalise la croissance, puisqu'en réduisant les inégalités, elle nuit à l'accumulation du capital. Ensuite, il constate que dans les pays du Sud, l'existence d'une forte inégalité ne permet pas pour autant le décollage de la croissance. Il en conclut notamment qu'il est dangereux de soutenir qu'un système de marchés libres, l'absence d'impôts progressifs (qui pénaliseraient les riches et l'accumulation du capital), et ainsi de suite, seraient indispensables à la croissance des pays du Sud. En réalité, la situation des pays du Sud lui paraît spécifique, les modèles des pays industrialisés ne pouvant donc s'y appliquer tels quels. Cette dernière position est également défendue par Hirschman (1984), et nous la suivons nous-mêmes.

Figure 3 : Croissance des coûts et de l'utilité des libertés économiques.



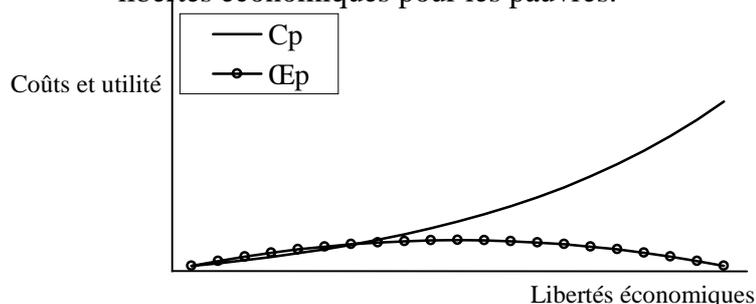
La figure 2 illustre cette relation entre croissance du PIB et des inégalités avec l'augmentation des libertés économiques. La figure 3, quant à elle, illustre la relation entre les dépenses que les riches consacrent à la mise en œuvre et au respect des libertés économiques, y compris par le biais de corruption, groupe de pression, etc., et l'utilité qu'ils retirent de ce respect. Toutefois, nous pouvons noter que l'accroissement infini des libertés économiques ne peut augmenter la croissance au-delà de son « niveau de croisière », ce qui signifie qu'une fois un certain seuil de croissance atteint, il est inutile d'augmenter davantage les libertés économiques, cf. (de Haan et Sturm, 2000). Il nous semble, dans ce cadre, que la limitation des libertés économiques est justifiée à la fois par leur inefficacité et par la limite de leur effet positif sur la croissance (voir aussi Burkhart, 2000).

Figure 4 : Relation croissance/inégalités



Par ailleurs, la montée des inégalités, comme l'illustre la figure 4, peut, à terme, peser sur la croissance¹⁸. En pesant ainsi sur la croissance, les inégalités remettent en cause les bénéfices attendus au niveau collectif de la promotion des libertés économiques, d'autant plus qu'elles ont aussi un coût pour les pauvres (financement du système sécuritaire et juridique, perte de revenu¹⁹, etc.). De plus, l'utilité que les pauvres peuvent retirer de ces « libertés », α_p , si elle peut être croissante tout d'abord de par le bénéfice collectif de l'augmentation de la sécurité et du commerce, est ensuite décroissante par les effets induits des mouvements de capitaux et des phénomènes locaux ou internationaux de spéculation ou autres ; cf. figure 5. Ces quelques remarques nous amènent à tenir compte de l'interaction entre libertés économiques et libertés politiques, notamment par l'introduction des droits sociaux par le biais de la redistribution des revenus.

Figure 5 : Les coûts et l'utilité induits des libertés économiques pour les pauvres.



IV. Interaction des libertés économiques et politiques, et insertion des droits sociaux.

L'interaction entre les droits et libertés peut d'abord être vue comme le cumul de deux biens personnels dans la fonction d'utilité :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d, \alpha) \text{ sous contrainte : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) + C(\alpha) \quad (10)$$

Ce qui nous donne deux systèmes, un pour les pauvres (11) et un pour les riches (12) :

¹⁸ Nous n'insisterons pas sur ce point ici ; disons simplement que ce phénomène peut résulter, par exemple, d'un effet de type marxiste de suraccumulation du capital ou d'un effet keynésien de faiblesse de la demande effective. En outre, l'antagonisme efficacité/égalité a souvent été remis en cause, notamment par (Boyer, 1992), (Chiappori, 1992), (Hirschman, 1986, p. 43) et (Thurow, 1981).

¹⁹ Si l'on suppose que l'on associe une valeur aux libertés économiques, les conséquences de celles-ci comme, par exemple, la perte d'emploi liée à un mouvement spéculatif (cf. la crise asiatique des années 1990), il est normal qu'il s'agisse du prix à payer de la libéralisation et de la croissance, coût à payer accepté tel quel pour garantir les libertés économiques.

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d, \alpha_p) \quad \text{s. c. : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) + C_p(\alpha) \quad (11)$$

et

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d, \alpha_r) \quad \text{s. c. : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) + C_r(\alpha) \quad (12)$$

Il y a cependant un manque, relatif à l'interaction des deux biens personnels, dans les équations 11 et 12, car si la consommation d'un bien entraîne la baisse de la consommation de l'autre, à cause de la contrainte budgétaire, il n'y a pas de taux de substitution entre ces deux biens particuliers, dans le cas de l'équation 11, comme, dans une moindre mesure, dans l'équation 12, compte tenu de la forme de $M(d)$. Le problème c'est que ces biens impliquent une dépense qui ne reflète pas une consommation directe, mais un gain d'utilité lié au caractère personnel de l'implication dans l'exercice de ces biens. Par ailleurs, la consommation d'un bien provoque *ipso facto* la réduction de l'utilité de l'autre bien, mais pas nécessairement la baisse de sa consommation (de son coût)²⁰.

Première constatation découlant de ce mécanisme : pour les pauvres, il peut être très profitable d'abandonner, dans un premier temps, le développement des libertés économiques au profit d'une croissance rapide des libertés politiques dont, on l'a vu, le coût va en s'amenuisant lorsqu'elles ont franchi un certain cap d'existence effective.

Deuxième constatation, les libertés politiques requièrent de lourdes dépenses, mais le problème du « free rider » (passager clandestin) se pose ici de manière cruciale. En effet, les riches ont davantage intérêt à augmenter $C(\alpha)$ au détriment de $M(d)$, ce qui n'empêchera pas qu'ils bénéficieront de d suite aux dépenses des pauvres en la matière. Autrement dit, une fois les luttes en faveur des libertés politiques abouties, ces libertés seront reconnues à tous de la même façon et l'utilité retirée par chacun ne pourra plus alors se mesurer uniquement par les dépenses qu'ils y auront consacré. En fait, il est même possible d'envisager que les dépenses portent essentiellement sur les pauvres, mais que les libertés soient essentiellement reconnues aux riches. Par exemple, la Révolution française, qui s'est réalisée en partie grâce à la classe pauvre parisienne et aux femmes de cette

²⁰ Contrairement à la logique utilitariste standard qui implique la baisse de la consommation d'un bien lorsqu'un autre voit sa consommation relative s'accroître. Il s'agit là d'une limite de l'approche utilitariste. Si les économistes mettent l'accent sur les libertés économiques, c'est aussi en s'appuyant sur la notion utilitariste de substituabilité qui implique que l'on ne peut avoir deux biens simultanément. Or, les droits de l'homme étant indivisibles, ils peuvent tous progresser de concert. Milner, Poe et Leblang (1999) montrent que ce fait est vérifiable empiriquement. Cependant, il convient de souligner à nouveau que les « libertés économiques » ne sont pas assimilables telles quelles à des droits de l'homme et peuvent même si opposer.

classe, a donné naissance aux « droits bourgeois » dénoncés par Karl Marx, c'est-à-dire aux droits de l'homme formels appliqués uniquement aux bourgeois de sexe mâle²¹.

Troisième constatation, les libertés politiques, dès lors qu'elles s'étendent, créent une contrainte sur l'utilisation des libertés économiques, notamment par l'extension du rôle de l'Etat. Elles pourraient ainsi se traduire par une perte d'utilité pour les riches, par exemple liée à l'accroissement des impôts et à des limitations à l'épargne. Nous allons caractériser ces trois constatations par l'inclusion des droits sociaux dans notre modèle.

D'après certains modèles canoniques, si la croissance des inégalités est plutôt favorable à la croissance du PIB, la montée de la démocratie, en donnant plus de pouvoir à chaque personne, va permettre l'extension des services de l'Etat et donc l'augmentation des dépenses sociales et de la redistribution. Nous pouvons inclure cet élément comme un transfert de revenu, visant à garantir les droits sociaux (art. 22 à 26 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948 qui proclament notamment le droit à la sécurité sociale pour tous). Le système prend alors la forme suivante :

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d, \alpha_p, h_p) \text{ s. c. : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) + C_p(\alpha) - T_p + h_p \quad (13)$$

et

$$\text{Max } u^i(q_s, q_f, d, \alpha_r^*, h_r) \text{ s. c. : } y^i = P_s q_s + P_f q_f + M(d) + C_r(\alpha^*) - T_r + h_r \quad (14)$$

Avec T les taxes qui servent à financer les services sociaux, et h les transferts opérés. Ainsi, T_r est supérieur à T_p , alors que h_r est inférieur à h_p ; les niveaux de T et de h sont dépendants du niveau de d objectivement atteint (cf. figure 6 et 7), et ils nécessitent des limitations de α qui entraînent un niveau maximal d'exercice des libertés économiques : α^* et α_r^* . Les pauvres, en la matière, ne sont pas limités puisqu'ils ne peuvent bénéficier des hauts niveaux de libertés économiques (leur interdire d'exporter leurs capitaux n'aura qu'un faible impact sur leur utilité totale).

²¹ Soit de fait, soit de droit par le suffrage censitaire ou par d'autres restrictions du suffrage universel qui résultent notamment de sa limitation par la discrimination (sexuelle ou autres).

Figure 6 : Relation libertés politiques, droits sociaux pour les citoyens pauvres.

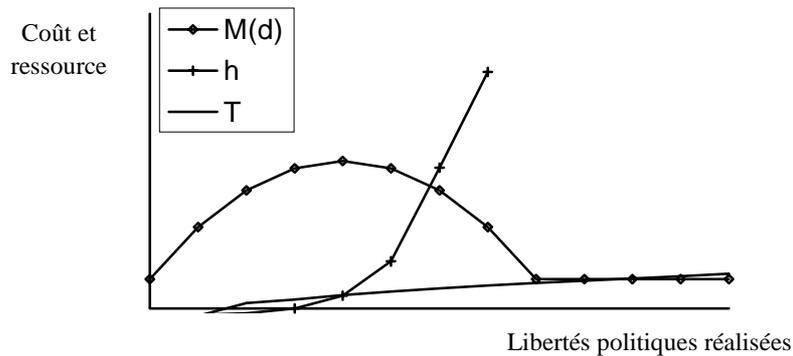
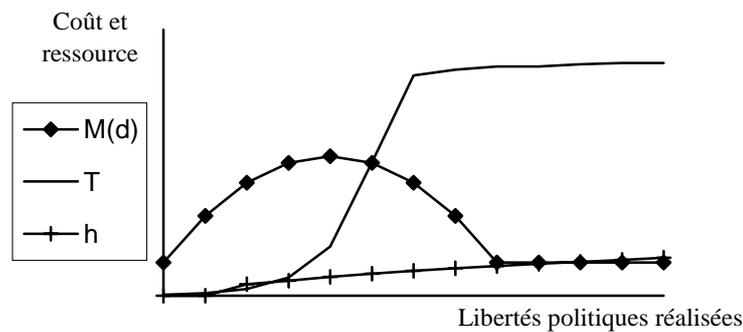


Figure 7 : Relation libertés politiques, droits sociaux pour les citoyens riches.



Ainsi, si la figure 7 indique l'impact direct des taxes sur le revenu des riches, il n'empêche que l'extension de la démocratie qui, de politique, devient également sociale, entraîne des mesures qui limitent l'utilité potentielle, à coûts constants, des libertés économiques utilisées par les riches²².

V. Conséquences.

Les conséquences de ce qui précèdent sont multiples, mais elles peuvent tout d'abord se résumer à une question : pourquoi ces travaux à propos de l'impact de la démocratie sur la croissance ? Comme nous l'avons noté en introduction, la logique de

²² Le cas célèbre du Chili est d'ailleurs exemplaire à cet égard, puisqu'une fois la dictature achevée, il a adopté des mesures de contrôle des mouvements de capitaux, qu'il n'a abrogées que récemment (en 2001), suite à la crise, mais en se laissant le droit de les réinstaurer si nécessaire.

l'économiste orthodoxe consiste à observer l'influence de la démocratie sur la croissance, ce qui le conduit à deux conclusions, cf. Barro (1994) :

- la démocratie est un facteur qui a une influence négative sur la croissance et ce, à mesure qu'elle devient plus complète. Ainsi, il se peut qu'une petite dose de démocratie soit profitable, mais à mesure qu'elle s'accroît, une fois un point d'inflexion atteint, elle devient nécessairement réductrice de la croissance²³ ;
- la démocratie serait donc une sorte de « bien de luxe », accessible aux pays riches et difficilement justifiable pour les pays pauvres.

En considérant, les libertés comme des biens ayant un coût et une utilité, nous pouvons remettre en cause cette double conclusion. Tout d'abord, il est possible d'envisager que le but du développement économique soit le développement de la démocratie qui, certes, ne peut toutefois être transposée sans adaptation des pays du Nord au pays du Sud²⁴. Ensuite, voir la démocratie comme un bien de luxe est assez paradoxal dans l'analyse de Barro et de ceux qui l'ont suivi. Une telle démarche implique que seuls les pays ayant de fort taux de croissance peuvent « acheter » de la démocratie en acceptant un ralentissement de leur croissance économique. Ce qui signifierait que les pays occidentaux, condamnés à voir leurs taux de croissance s'essouffler, ont tout intérêt à redevenir plus dictatoriaux au bénéfice des libertés économiques. Cette la logique est bien celle des recommandations, notamment de l'OCDE²⁵, qui visent la réduction de la protection sociale et de l'Etat-providence, et donc de la démocratie sociale. Cela signifierait également que les pays du Sud, comme la Chine par exemple, qui connaissent des taux de croissance très élevés liés à leur faible développement initial, peuvent se permettre de devenir plus démocratiques. Cela est certes une conclusion positive que la présente étude réaffirme. Cependant, elle va plutôt à l'encontre des positions standards, y compris celle de Barro qui considère que les régimes dictatoriaux sont plus aptes à imposer les « libertés économiques » nécessaires à la croissance.

²³ « For example, in the worst dictatorships, an increase in political rights might be growth enhancing because of the benefit from limitations on governmental power. But in places that have already achieved a moderate amount of democracy, a further increase in political rights might impair growth because of the intensified concern with income redistribution. » ; « The results indicate that the middle level of democracy is most favorable to growth, the lowest level comes second, and the highest level comes third. » (Barro, 1994, p. 18-19).

²⁴ Cf. les analyses de Galbraith (1979) par exemple.

²⁵ Organisation de Coopération et de Développement Economique, réunissant les pays les plus industrialisés et, sans doute, les plus riches (matériellement parlant) du monde.

Par ailleurs, par la transposition des libertés politiques en « biens personnels », nous montrons que l'utilité de ces libertés repose avant tout sur une valeur intrinsèque et personnelle. En outre, cette valeur peut largement dépasser celle de la croissance du PIB qui n'est souvent qu'une moyenne peu crédible pour les sociétés peuplées essentiellement de personnes pauvres. Cela nous conduit à observer que la démocratie est loin d'être un « bien de luxe » puisqu'elle profite d'abord aux pauvres et puisqu'elle réduit la portée des libertés économiques favorables aux riches. La démocratie est ainsi doublement profitable aux pauvres : d'une part, parce qu'elle les fait bénéficier de l'utilité des libertés politiques, et, d'autre part, parce qu'elle autorise le développement des droits sociaux qui permettent l'accroissement du revenu des pauvres et la réduction des inégalités. La démocratie ne serait donc pas un bien de luxe, mais un « bien des pauvres ». A moins de considérer que, dans tous ces mécanismes, ce sont les riches qui perdent le plus, et donc, qu'assumant les coûts les plus importants, ce sont bien eux qui « achètent » ces biens, qui ne peuvent ainsi être que « de luxe ». Mais il nous semble qu'il vaut mieux laisser ce type d'interprétation de côté, car il apparaît peu fondé, les riches pouvant refuser la démocratie (par le biais de corruption, de lobbying ou de fuite de capitaux, par exemple).

La dernière conséquence importante est qu'il ne faut pas confondre libertés économiques au sens des économistes, et droits de l'homme. Si les premières s'appliquent aux capitaux et aux marchandises, les seconds s'appliquent aux êtres humains, à tous les êtres humains. Dans l'optique de l'humanisme scientifique, le progrès de ces droits paraît être l'objectif ultime du développement économique et social, et la condition *sine qua non* du développement soutenable. Il convient donc de tenir compte de l'interaction des droits et d'encourager la mise en place de la démocratie, autant politique que sociale. Dans ce cadre, l'analyse économique devrait inverser sa logique actuelle et remettre la croissance économique à la place qui est la sienne, c'est-à-dire celle d'outil au service du développement humain soutenable.

Bibliographie.

AFFICHARD Joëlle et FOUCAULD Jean-Baptiste de (s.l.d.), (1992), *Justice sociale et inégalités*, Esprit, Paris.

BARRO Robert J., (1994), « Democracy and Growth », *NBER Working Paper*, n° 4909, October.

BLUEDORN John C., (2001), « Can democracy help ? Growth and ethnic divisions », *Economics Letters*, 70, p. 121-126.

BOYER Robert, (1992), « Justice sociale et performances économiques : de la synergie au conflit ? », in Affichard et Foucauld, 1992.

BURKHART Ross E., (2000), « Economic freedom and democracy : Post-cold war tests », *European Journal of Political Research*, Vol. 37, p. 237-253.

CASAS PARDO José et SCHNEIDER Friedrich, (ed.), (1996), *Current Issues in Public Choice*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, Brookfield, US.

CHIAPPORI Pierre-André, (1992), « Inégalité, efficacité et redistribution. Le dilemme égalité-efficacité : aperçus théoriques », in Affichard et Foucauld, 1992.

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, (2002), *Quatrième rapport de l'Expert indépendant sur le droit au développement*, M. Arjun Sengupta, E/CN.4/2002/WG.18/2, Nations-Unies, Conseil Economique et Social, février.

DE HAAN Jacob et STURM Jan-Egbert, (2000), « On the relationship between economic freedom and economic growth », *European Journal of Political Economy*, vol. 16, p. 215-241.

DEMUIJNCK Geert, (1998), « Les conceptions de l'équité dans la théorie économique et la philosophie politique », LABORES, *Document de travail*, n° 98-13, Lille.

DOWNS Anthony, (1957), *Une théorie économique de la démocratie*, traduit de *An Economic Theory of Democracy*, Harper and Brothers Publishers, New York, in Généreux, 1996.

FEDDERKE Johannes, (2001), « Growth and Institutions », *Journal of International Development*, Vol. 13, Issue 6, August, p. 645-670.

FEIN Helen, (1995), « More Murder in the Middle : Life-Integrity Violations and Democracy in the World, 1987 », *Human Rights Quarterly*, n° 17.

FONER Eric, (1998), *The Story of American Freedom*, W.W. Norton & Company, New York.

FRIEDMAN Milton, (1991), « Economic Freedom, Human Freedom, Political Freedom », *Smith Center Inaugural Lecture*, November 1.

GALBRAITH John K., (1979), *Théorie de la pauvreté de masse*, Gallimard, Paris.

GAMEL Claude, (1999), « L'utilitarisme : les cercles concentriques d'une définition », *Economies et Sociétés*, « *Æconomia* », Série Histoire de la pensée économique, P.E., n° 28, n° 4, 1999, p. 101-138.

GENEREUX Jacques, (éd.), (1996), *L'économie politique. Analyse économique des choix publics et de la vie politique*, Larousse Bordas, Paris.

GIRARD Bernard, (1998), « Quand les économistes veulent enchaîner la démocratie », *Les Temps Modernes*, n°597, janvier – février, p.138-160.

GWARTNEY James et alii, (2001), *Economic Freedom of the World. Annual Report 2001*, Fraser Institute.

HIRSCH Jean-Pierre, (1991), *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

HIRSCHMAN Albert O., (1970), *Défection et prise de parole*, Arthème Fayard, Paris.

HIRSCHMAN Albert O., (1982), *Bonheur privé, action publique*, Arthème Fayard, Paris.

- HIRSCHMAN Albert O., (1984), *L'économie comme science morale et politique*, Gallimard, Seuil, Paris.
- HIRSCHMAN Albert O., (1986), *Vers une économie politique élargie*, Les Editions de Minuit, Paris.
- HIRSCHMAN Albert O., (1989), « Avoir des opinions : l'un des éléments du bien-être ? », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA, Série Œconomia-PE n° 11* (Histoire de la Pensée Economique), n° 6, p. 3-10.
- HIRSCHMAN Albert O., (1991), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, Paris.
- KOLACINSKI David, (2002), *L'économie des droits de l'homme*, thèse de doctorat, CREDEN-Laser, Faculté des Sciences économiques, Université Montpellier I.
- KUCERA David, (2002), « The effects of wealth and gender inequality on economic growth : A survey of recent empirical studies », OIT, *Decent Work Programme Discussion Papers*, n° 136, International Institute for Labour Studies, Geneva.
- KUZNETS Simon, (1955), « Economic Growth and Economic Inequality », *The American Economic Review*, n° 1, Vol. XLV, March, p. 1-28.
- LAFAY Jean-Dominique, (1991), « L'analyse économique de la révolution : Synthèse des développements récents », *Economies et Sociétés, Série Œconomia, PE, n° 14*, janvier, p. 27-55.
- MILNER Wesley T., (2001), « Inequality, Globalization and Human Rights at the End of the Twentieth Century », *Paper Prepared for presentation at the Annual Meeting of the American Political Science Association*, San Francisco, August 30.
- MILNER Wesley T., POE Steven C. et LEBLANG David, (1999), « Security Rights, Subsistence Rights, and Liberties : A Theoretical Survey of the Empirical Landscape », *Human Rights Quarterly*, Vol. 21, n° 2, may, p. 403-443.
- MINIER Jenny A., (1998), « Democracy and Growth : Alternative Approaches », *Journal of Economic Growth*, Vol. 3, September, p. 241-266.
- MOULIER-BOUTANG Yann, (1998), *De l'esclavage au salariat. Economie historique du salariat bridé*, Presses Universitaires de France, Paris.
- NISKANEN William A., (1998), *Policy Analysis and Public Choice*, Edward Elgar, Cheltenham, Northampton.
- PEI Minxin et ADESNIK Ariel David, (2000), « Crises économiques et changement politique : une relation à reconsidérer », *Problèmes économiques*, n° 2664, mai, p. 28-32.
- PERROUX François, (1961), *L'économie du XXe siècle. Ouvrage et articles*, « Œuvres complètes tome V, Théorie générale : les concepts », Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991.
- PERROUX François, (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Aubier, Les Presses de l'UNESCO, Paris.
- PERSSON Torsten et TABELLINI Guido, (1992), « Growth, Distribution, and Politics », *European Economic Review*, Vol. 36, p. 593-602.
- PNUD, (1997), « La Gouvernance en faveur du développement humain durable », *Document de politique générale du PNUD*, Janvier. Texte accessible à l'adresse : <http://magnet.undp.org/Docs/!UN98-21.PDF/Govfre.htm>
- PNUD, (2000), *Rapport mondial sur le développement humain 2000, Droits de l'homme et développement humain*, DeBoeck Université, Paris, Bruxelles.
- REVUE ECONOMIQUE, (1989), numéro spécial : « Révolution de 1789, Guerres et Croissance économique », Vol. 40, n° 6, novembre.
- ROWLEY Charles K., (ed.), (1993), *Public Choice Theory, Volume I : Homo Economicus in the Political Market Place, Volume II : The Characteristics of Political Equilibrium, Volume III : The Separation of Powers and Constitutional Political Economy*, Edward Elgar, Aldershot.

SALMON Pierre, (1995), « Democratic governments, economic growth and income distribution », *Document de travail du LATEC*, n° 9511, Université de Bourgogne, octobre.

SEN Amartya, (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris.

SERVET Jean-Michel (études coordonnées par), (1989), *Idées économiques sous la révolution 1789-1794*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

STIGLITZ Joseph E., (1998), « Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies, and Processes », *Prebisch Lecture at UNCTAD*, Geneva, October 19.

STIGLITZ Joseph E., (2000), « Democratic Development as the Fruits of Labor », *Keynote Address*, Industrial Relations Research Association, Boston, January.

TAVARES José et WACZIARG Romain, (2001), « How democracy affects growth », *European Economic Review*, 45, p. 1341-1378.

THUROW Lester C., (1981), « Équité, efficacité, justice sociale et redistribution : le cas des Etats-Unis », *Problèmes économiques*, n° 1753, décembre, p. 2-9.

USHER Dan, (2001), « Personal goods, efficiency and the law », *European Journal of Political Economy*, Vol. 17, p. 673-703.

WRIGHT Gavin, (1999), « The Civil Rights Revolution as Economic History », *The Journal of Economic History*, Vol. 59, n° 2, June, p. 267-289.

LISTE DES CAHIERS DE RECHERCHE CREDEN*

- 95.01.01** *Eastern Europe Energy and Environment : the Cost-Reward Structure as an Analytical Framework in Policy Analysis*
Corazón M. SIDDAYAO
- 96.01.02** *Insécurité des Approvisionnements Pétroliers, Effet Externe et Stockage Stratégique : l'Aspect International*
Bernard SANCHEZ
- 96.02.03** *R&D et Innovations Technologiques au sein d'un Marché Monopolistique d'une Ressource Non Renouvelable*
Jean-Christophe POUDOU
- 96.03.04** *Un Siècle d'Histoire Nucléaire de la France*
Henri PIATIER
- 97.01.05** *Is the Netback Value of Gas Economically Efficient ?*
Corazón M. SIDDAYAO
- 97.02.06** *Répartitions Modales Urbaines, Externalités et Instauration de Péages : le cas des Externalités de Congestion et des «Externalités Modales Croisées»*
François MIRABEL
- 97.03.07** *Pricing Transmission in a Reformed Power Sector : Can U.S. Issues Be Generalized for Developing Countries*
Corazón M. SIDDAYAO
- 97.04.08** *La Dérégulation de l'Industrie Electrique en Europe et aux Etats-Unis : un Processus de Décomposition-Recomposition*
Jacques PERCEBOIS
- 97.05.09** *Externalité Informationnelle d'Exploration et Efficacité Informationnelle de l'Exploration Pétrolière*
Evariste NYOUKI
- 97.06.10** *Concept et Mesure d'Equité Améliorée : Tentative d'Application à l'Option Tarifaire "Bleu-Blanc-Rouge" d'EDF*
Jérôme BEZZINA
- 98.01.11** *Substitution entre Capital, Travail et Produits Energétiques : Tentative d'application dans un cadre international*
Bachir EL MURR
- 98.02.12** *L'Interface entre Secteur Agricole et Secteur Pétrolier : Quelques Questions au Sujet des Biocarburants*
Alain MATHIEU

* L'année de parution est signalée par les deux premiers chiffres du numéro du cahier.

- 98.03.13** *Les Effets de l'Intégration et de l'Unification Économique Européenne sur la Marge de Manœuvre de l'État Régulateur*
Agnès d'ARTIGUES
- 99.09.14** *La Réglementation par Price Cap : le Cas du Transport de Gaz Naturel au Royaume Uni*
Laurent DAVID
- 99.11.15** *L'Apport de la Théorie Économique aux Débats Énergétiques*
Jacques PERCEBOIS
- 99.12.16** *Les biocombustibles : des énergies entre déclin et renouveau*
Alain MATHIEU
- 00.05.17** *Structure du marché gazier américain, réglementation et tarification de l'accès des tiers au réseau*
Laurent DAVID et François MIRABEL
- 00.09.18** *Corporate Realignments in the Natural Gas Industry : Does the North American Experience Foretell the Future for the European Union ?*
Ian RUTLEDGE et Philip WRIGHT
- 00.10.19** *La décision d'investissement nucléaire : l'influence de la structure industrielle*
Marie-Laure GUILLERMINET
- 01.01.20** *The industrialization of knowledge in life sciences Convergence between public research policies and industrial strategies*
Jean Pierre MIGNOT et Christian PONCET
- 01.02.21** *Les enjeux du transport pour le gaz et l'électricité : la fixation des charges d'accès*
Jacques PERCEBOIS et Laurent DAVID
- 01.06.22** *Les comportements de fraude fiscale : le face-à-face contribuables – Administration fiscale*
Cécile BAZART
- 01.06.23** *La complexité du processus institutionnel de décision fiscale : causes et conséquences*
Cécile BAZART
- 01.09.24** *Droits de l'homme et justice sociale. Une mise en perspective des apports de John Rawls et d'Amartya Sen*
David KOLACINSKI
- 01.10.25** *Compétition technologique, rendements croissants et lock-in dans la production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque*
Pierre TAILLANT
- 02.01.26** *Harmonisation fiscale et politiques monétaires au sein d'une intégration économique*
Bachir EL MURR
- 02.06.27** *De la connaissance académique à l'innovation industrielle dans les sciences du vivant : essai d'une typologie organisationnelle dans le processus d'industrialisation des connaissances*
Christian PONCET

- 02.06.28** *Efforts d'innovations technologiques dans l'oligopole minier*
Jean-Christophe POUDOU
- 02.06.29** *Why are technological spillovers spatially bounded ? A market orientated approach*
Edmond BARANES et Jean-Philippe TROPEANO
- 02.07.30** *Will broadband lead to a more competitive access market ?*
Edmond BARANES et Yves GASSOT
- 02.07.31** *De l'échange entre salaire et liberté chez Adam Smith au « salaire équitable » d'Akerlof*
David KOLACINSKI
- 02.07.32** *Intégration du marché nord-américain de l'énergie*
Alain LAPOINTE
- 02.07.33** *Funding for Universal Service Obligations in Electricity Sector : the Case of Green Power Development*
Pascal FAVARD, François MIRABEL et Jean-Christophe POUDOU
- 02.09.34** *Démocratie, croissance et répartition des libertés entre riches et pauvres*
David Kolacinski